

# Le Roi de la Forêt



Semi-déambulation  
Déambulation

## SP236

### Échasses

Cie Cirqu'envie

Tout public

1h30 max ou 2 x 1h

Ce personnage à quatre pattes, baptisé ROI DE LA FORET par les enfants, est 95% BIO. Il se fond tel un caméléon dans la nature en osmose avec le végétal. Les gens l'adorent car il est peu commun, malicieux et malgré sa grande taille, parfois, il se camoufle sans bouger, à la grande surprise des spectateurs qui passent près de lui. Il susurre aux oreilles des gens des poèmes relatifs à la nature mais parle peu. Il joue physiquement avec l'environnement et les gens (travail de mime). Il amène de l'intimité dans des espaces verts, là où les gens peuvent se recueillir, respirer, souffler, s'évader. A l'abri de l'agitation, il anime la période printanière et estival. Convient très bien pour les manifestations BIO / Nature / Écolo, festival pour enfants, inauguration de parcs, foire aux bêtes, salons ruraux, etc. Le lierre est partout, alors jouons-en!

**Préparation :** Arrivée minimum 4h avant la prestation (temps de préparation)

**Espace scénique :** Déambulation sur sol tout terrain (terre battue, béton, gravier) éviter les escaliers. Attention à la hauteur, 3m minimum (guirlandes, câbles, tentures)

**Options :** En cas d'intempérie sévère (vent violent et grosse chute de pluie, nous pouvons jouer en salle ou gymnase, l'effet ne sera pas le même, mais ce sont les aléas des arts de la rue !

**Technique :** Prévoir une salle pour se préparer (échauffement, costumes, maquillage) avec une grande table et 2 chaises car nous chaussons dessus



### Fiche spectacle • Art de rue

**LEZ'ARTS** PRODUCTION DE SPECTACLES VIVANTS  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

04-75-00-06-68  
site → [www.lezarts-collectif.com](http://www.lezarts-collectif.com)

contact → [contact@lezarts-collectif.com](mailto:contact@lezarts-collectif.com)  
Le TiLT - 2 rue Victor Hugo - 07400 Le Teil

siret → 539 096 172 00025 - APE 9001Z  
licences → PLATES V-R-2022-013621 (cat.2)  
PLATES V-R-2022-013665 (cat.3)